

# LA COUPE EST PLEINE



## MANIFESTONS-NOUS JEUDI 25 FÉVRIER DEVANT L'HÔTEL DE VILLE

Lors d'une réunion en visio-conférence vendredi 5 février, la direction, au milieu de beaucoup de blabla inutile, a présenté aux organisations syndicales les conclusions de son audit sur le temps de travail commandé il y a un an.

**Qu'en ressort-il ? Qu'on ne travaillerait pas assez !**

Voilà ce que prévoit la direction :

- Supprimer la 6<sup>ème</sup> semaine de congés (avec une souplesse sur les 2 jours de fractionnement) ;
- Augmenter le temps de travail à 37h30 ?

**En résumé, moins de congés et plus de temps de travail... même si bien-sûr on nous assure que rien n'est décidé et que tout est ouvert à la discussion. Tu parles !**

Passons en revue les arguments de la direction :

- « Vous ne faites pas les 1607 heures que la loi impose. »

Qu'en est-il de toutes les heures écartées par les pointeuses tout au long de l'année pour tous les collègues qui badgent ?

A quel moment prend-on en compte la pénibilité de nos métiers et les horaires décalés ?

Comment oser dire à tous les collègues qui subissent les contrats à temps partiel contraints et à qui on impose des contrats à 30h, ou moins, ne permettant pas de gagner 1000€ par mois, qu'ils ne travaillent pas assez ?

Dire qu'on ne travaille pas assez est un mensonge éhonté qui masque mal une volonté de faire des économies sur notre dos. Car le temps de travail supplémentaire, ce sont des postes qui vont être supprimés, des vacataires virés et au bout du compte une charge de travail encore augmentée dans des services déjà sous tension.

- « Vous n'y perdez rien, la 6<sup>ème</sup> semaine est compensée par des jours de RTT »

C'est évidemment FAUX ! D'abord car les RTT c'est du temps de travail contrairement aux congés.

Et ensuite, qui nous dit que les modalités de récupération des RTT ne seront pas contraintes aux bonnes volontés de la direction. Si aujourd'hui, les collègues qui ont des RTT peuvent à peu près les poser comme ils le souhaitent, en les cumulant pour prendre 1 semaine par exemple, qu'en sera-t-il demain ? Pourra-t-on les cumuler ? Les prendre quand nous le souhaitons ? Il n'y a rien de moins sur !

- « Nous n'avons pas le choix, c'est la loi »

La loi a bon dos ! On commence à avoir l'habitude de ce petit refrain qui rappelle le « *ce n'est pas nous, c'est la chambre régionale des comptes* » qui nous avait été servi l'année dernière.

Et qu'en est-il de la « *libre administration des collectivités* », là aussi c'est la loi. Et bien des fois, quand la loi ne va pas dans le sens des volontés du maire, ce dernier n'hésite pas à le dénoncer ou aller à l'encontre. Alors qu'il fasse, pas de souci, on le soutiendra.

## **LA COUPE EST PLEINE !**

- Fermeture de la crèche des Bons Enfants aujourd'hui, et demain des écoles, des gymnases, des centres sociaux,... ;
- Privatisation engagée dans plusieurs services ;
- Gestion irresponsable de la crise sanitaire ;
- Suppression du COS et de plusieurs jours de congés ;
- Postes supprimés et départs à la retraite non remplacés ;
- Vacataires et contractuels remerciés ;
- Collègues arbitrairement déplacés ;
- Pressions de l'encadrement.

Et maintenant des jours de congés en moins et plus de temps de travail !

Cette politique d'économies sur notre dos et celui de la population, c'est une façon de nous faire payer la crise. Le COVID a bon dos. L'argent public déversé à fonds perdus dans les poches des actionnaires doit servir à créer des emplois à l'hôpital, à l'école, dans les collectivités. Il doit servir à augmenter nos salaires.

Maire et DGS ne sont que les exécutants complices de la volonté des grands patrons et de l'État de sauver les profits des actionnaires « *quoi qu'il en coûte* ». Mais les actionnaires n'ont pas besoin de dividendes en plus, ils se portent très bien. Nous, nous n'avons que notre emploi et notre salaire pour vivre.

**Il faut embaucher et augmenter les salaires en prenant sur les profits et en contrôlant que l'argent public serve aux emplois et aux salaires.**

**Pour imposer ces objectifs vitaux, nous ne pourrons compter que sur notre mobilisation et notre détermination, pour nous opposer tous ensemble à cette offensive générale et imposer notre droit à une vie digne.**

**Commençons à la mairie, au Grand Belfort et au CCAS en nous rassemblant devant l'hôtel de Ville**

**JEUDI 25 FÉVRIER À 10H**

**POUR DIRE NON A LA FERMETURE DE LA CRÈCHE DES BONS ENFANTS ET NON A L'AUGMENTATION DE NOTRE TEMPS DE TRAVAIL !**